

Annexe II - Fiches de poste

 <p>RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>Chargé de mission FLS au CASNAV</p>
<p>Division du 1^{er} et 2^d degré – DPE1D et DPE2D</p> <p>@ : dep@ac-mayotte.fr avec copie à casnav@ac-mayotte.fr</p>	<p>Lettre de motivation, CV et copie du dernier rapport d'inspection à adresser à la DPE du rectorat de Mayotte par la voie hiérarchique</p>
<p>Textes de référence : circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012</p>	
<p>Descriptif du poste et missions : L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des enseignants du 1^{er} ou 2^d degré spécialistes du FLE/FLS afin de permettre une prise en charge efficace et adaptée des élèves bi-plurilingues du territoire.</p> <p>Missions du poste : Sous l'autorité du responsable du CASNAV, l'enseignant chargé de mission FLS aura, dans le cadre des activités de l'équipe du CASNAV, pour principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner et former les équipes éducatives : <ul style="list-style-type: none"> o Accompagnement de trois à quatre équipes en établissement ou en école, en tant que référent FLS : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appui organisationnel et pédagogique ▪ Accompagnement des enseignants FLS, coordonnateurs UPE2A du secteur géographique o Participation à l'élaboration et l'animation d'actions de formation au niveau académique ou local, sous diverses formes et modalités, à destination des personnels de l'éducation nationale ou des associations partenaires. - Participer au développement du centre de ressources et d'expertise : <ul style="list-style-type: none"> o Elaboration et diffusion de ressources, notamment sur le site du CASNAV o Veille documentaire dans le domaine éducatif et du FLE/FLS o Elaboration de dispositifs ou projets innovants pour améliorer la scolarité des jeunes. - Accueillir et positionner les jeunes nouvellement arrivés : <ul style="list-style-type: none"> o Accueil des jeunes et de leurs familles o Participation à l'organisation et à la réalisation de plateformes de positionnement, puis à la scolarisation des jeunes nouvellement arrivés, en lien avec les établissements de son secteur géographique. - Développer des alliances éducatives : <ul style="list-style-type: none"> o Elaboration de stratégies visant au développement de la co-éducation, de la parentalité et de la médiation o Participation au développement des relations avec les associations et les partenaires de l'éducation. - Animer des réseaux : <ul style="list-style-type: none"> o Contribution active à l'animation du réseau d'acteurs académiques pour la prise en charge de l'allophonie à Mayotte. <p>Afin d'asseoir l'expertise du chargé de mission, il assurera également un temps d'enseignement FLE/FLS sur son secteur géographique :</p> <p>Ce temps d'enseignement pourra prendre diverses formes (co-enseignement, groupes constitués, interventions ponctuelles), sur un horaire annualisé, en fonction des besoins du secteur géographique. Cet enseignement s'inscrira dans la diffusion de stratégies pour le développement de la littératie au sein de la classe ordinaire et constituera un terrain d'expérimentation.</p>	

Compétences requises :

Connaissances en didactique et méthodologie du FLE/FLS.
Compétences de base en bureautique.
Capacité à utiliser les TICE pour l'enseignement ou la formation.
Sens affiné du travail en équipe.
Ouverture d'esprit et capacité relationnelle et interculturelle.
Capacités de disponibilité, d'écoute, de souplesse et de réactivité.
Capacités organisationnelles.

Profil attendu et certifications requises :

Enseignant du 1^{er} ou 2^d degré justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS et ayant déjà une expérience dans l'enseignement du FLE/FLS. Une expérience dans la formation d'adultes serait appréciée.

 <p>RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>Enseignant du 1^{er} degré au CASNAV</p>
<p>Division du 1^{er} degré – DPE1D</p> <p>@ : dep@ac-mayotte.fr avec copie à casnav@ac-mayotte.fr</p>	<p>Lettre de motivation, CV et copie du dernier rapport d'inspection à adresser à la DPE du rectorat de Mayotte par la voie hiérarchique</p>
<p>Textes de référence : circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012</p>	
<p>Descriptif du poste et missions :</p> <p>L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des enseignants du 1^{er} degré, itinérants, spécialistes du FLE/FLS afin de permettre une prise en charge efficace et adaptée des élèves en situation d'allophonie.</p> <p>Missions du poste :</p> <p>Sous l'autorité du responsable du CASNAV et de l'inspecteur de l'éducation nationale de circonscription, l'enseignant FLS aura pour principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins FLS de tous les élèves allophones arrivants sur son secteur d'intervention, à travers : <ul style="list-style-type: none"> o Un enseignement du français langue étrangère et du français langue seconde, sous diverses formes (groupes constitués, co-enseignement, interventions ponctuelles...) o La participation, avec les équipes d'école, à l'identification des élèves et leur évaluation diagnostique pour définir la prise en charge la plus adéquate o Le conseil et l'appui aux enseignants des écoles pour la prise en charge de ces élèves dans le quotidien de la classe o L'utilisation et la diffusion d'outils de suivi au sein de chaque école et en inter-degré o Des activités de médiation auprès des familles, des associations et des partenaires de l'éducation <p>Cette organisation nécessite que l'enseignant FLS adapte son emploi du temps aux besoins.</p> - Exercer une fonction de personne – ressource au sein des écoles et diffuser les pratiques et les stratégies FLE/FLS au bénéfice de tous les élèves à travers : <ul style="list-style-type: none"> o Les conseils et l'accompagnement des équipes pédagogiques o Les pratiques de co-enseignement et autres modalités d'intervention o La mise à disposition d'outils pédagogiques. - Contribuer activement au réseau d'acteurs académiques pour la prise en charge de l'allophonie par : <ul style="list-style-type: none"> o L'animation d'actions de formation académiques ou au sein de la circonscription o L'élaboration et la diffusion de ressources pédagogiques o La transmission des données concernant la scolarisation et le suivi des élèves pris en charge o La participation aux plateformes de positionnement des jeunes nouvellement arrivés o La participation éventuelle aux jurys du DELF scolaire. 	

Le coordonnateur UPE2A pourra, le cas échéant :

- Bénéficiaire d'une décharge académique pour exercer une mission au CASNAV
- Bénéficiaire de vacances pour sa participation à l'animation de formations, lorsque celles-ci se situent hors de sa circonscription.

Compétences requises :

Connaissances en didactique et méthodologie du FLE/FLS.

Connaissances de ressources pédagogiques en FLE/FLS.

Aptitude au travail en équipe.

Ouverture d'esprit et capacité relationnelle et interculturelle.

Être capable de s'adapter à un public qui n'a pas les habitudes scolaires françaises.

Capacité à prendre en charge un public d'une très grande hétérogénéité : pratique de la pédagogie différenciée, utilisation des outils numériques.

Capacités de disponibilité, d'écoute et d'adaptabilité.

Capacités organisationnelles.

Profil attendu et certifications requises :

Enseignant du 1^{er} degré justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS. Une expérience auprès d'élèves allophones serait appréciée.

 <p>RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE</p> <p><i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>Enseignant du 2^d degré à l'UPE2A (enseignement et coordination)</p>
<p>Division du 2nd degré – DPE2D</p> <p>@ : dpe@ac-mayotte.fr avec copie à casnav@ac-mayotte.fr</p>	<p>Lettre de motivation, CV et copie du dernier rapport d'inspection à adresser à la DPE du rectorat de Mayotte par la voie hiérarchique</p>
<p>Textes de référence : circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012</p>	
<p>Descriptif du poste et missions :</p> <p>L'académie de Mayotte recrute sur poste spécifique des enseignants du 2^d degré spécialistes du FLE/FLS afin de permettre une prise en charge efficace et adaptée des élèves en situation d'allophonie.</p> <p>Missions du poste :</p> <p>Sous l'autorité du chef d'établissement et en étroite collaboration avec le CASNAV l'enseignant FLS aura pour principales missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la coordination de l'UPE2A et plus particulièrement : <ul style="list-style-type: none"> o Un enseignement du FLE, du FLS, sous diverses modalités, auprès des élèves allophones arrivants o La participation, avec l'équipe éducative, à l'accueil des élèves, de leurs familles et à leur inclusion au sein de l'établissement o L'organisation du parcours personnalisé pour chaque élève, en fonction de son profil et de ses besoins, en concertation avec l'équipe pédagogique de la classe d'inclusion (emploi du temps individualisé et évolutif, suivi...) o Des activités de médiation auprès des familles, des associations et des partenaires de l'éducation o Le conseil pédagogique et l'accompagnement des enseignants de classes ordinaires accueillant des élèves allophones. <p>Cette coordination nécessite que l'enseignant FLS adapte son emploi du temps aux besoins des élèves en tenant compte des entrées et sorties dans le dispositif tout au long de l'année.</p> - Exercer une fonction de personne - ressource au sein de l'établissement et diffuser les pratiques et les stratégies FLE/FLS au bénéfice de tous les élèves à travers : <ul style="list-style-type: none"> o Les conseils et l'accompagnement des équipes pédagogiques 	

- Les pratiques de co-enseignement et autres modalités d'intervention
- La mise à disposition d'outils pédagogiques.
- Contribuer activement au réseau d'acteurs académiques pour la prise en charge de l'allophonie par :
 - L'animation d'actions de formation académiques ou au sein de l'établissement
 - L'élaboration et la diffusion de ressources pédagogiques
 - La transmission des données concernant la scolarisation et le suivi des élèves pris en charge
 - La participation aux plateformes de positionnement des jeunes nouvellement arrivés
 - La participation éventuelle aux jurys du Delf scolaire.

L'enseignant FLS pourra, le cas échéant :

- Conserver un temps horaire dans sa discipline
- Bénéficier d'une décharge académique pour exercer une mission au CASNAV
- Bénéficier de vacances pour sa participation à l'animation de formations, à des activités de conseil et de positionnement, lorsque celles-ci se situent hors de son établissement.

Compétences requises :

Connaissances en didactique et méthodologie du FLE/FLS.

Connaissances de ressources pédagogiques en FLE/FLS.

Aptitude au travail en équipe.

Ouverture d'esprit et capacité relationnelle et interculturelle.

Capacité à s'adapter à un public qui n'a pas les habitudes scolaires françaises.

Capacité à prendre en charge un public d'une très grande hétérogénéité : pratique de la pédagogie différenciée, utilisation des outils numériques.

Capacités de disponibilité, d'écoute et d'adaptabilité.

Capacités organisationnelles.

Profil attendu et certifications requises :

Enseignant du 2^d degré justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS. Une expérience auprès d'élèves allophones serait appréciée.

 <p>RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>Direction et coordination du CASNAV</p>
<p>Division du 1^{er} et 2nd degré – DPE1D et DPE2D</p> <p>@ : dep@ac-mayotte.fr avec copie à casnav@ac-mayotte.fr</p>	<p>Lettre de motivation, CV, copie du dernier arrêté de nomination et copie du dernier rapport d'inspection à transmettre par la voie hiérarchique et directement par mail au rectorat de Mayotte</p>
<p>Textes de référence : circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012</p>	
<p>Le contexte : L'académie de Mayotte recrute un directeur/directrice-coordonnateur du CASNAV de Mayotte. Le CASNAV de Mayotte a été créée en 2016. Il exerce ses missions autour des trois pôles définis par la circulaire d'octobre 2012 : pôle d'expertise pour l'organisation de la scolarité des jeunes allophones arrivants, instance de coopération et de médiation auprès des partenaires et des familles, centre de ressources et de formation pour les équipes pédagogiques.</p> <p>À Mayotte, ses missions sont déclinées en trois axes principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accueil, le positionnement, la scolarisation et l'organisation de la scolarité des jeunes allophones arrivants • La caractéristique de Mayotte, en tant que territoire plurilingue où le français est langue seconde, a conduit le CASNAV à orienter son action non seulement au bénéfice des élèves allophones mais de tous les élèves : • à travers son centre de ressources, la formation et l'accompagnement au plus près des équipes dans ses domaines d'expertise : besoin linguistique et scolaire, alphabétisation, médiation, inclusion... 	

- Le développement des relations avec les partenaires institutionnels et associatifs en vue d'accompagner les jeunes en attente de scolarisation, et les parents dans le cadre du dispositif OEPRE.

Il est structuré autour d'une équipe de onze enseignants FLS, chargés de mission et d'un personnel administratif. Les enseignants FLS, chargés de mission bénéficient d'une décharge de 50 à 80 % de leur temps d'enseignement. Un réseau d'enseignants FLS, coordonnateurs d'UPE2A assure le parcours scolaire des jeunes EANA. Il est constitué de 47 enseignants qui interviennent dans les écoles et les établissements du secondaire :

- Au 1^{er} degré, 25 enseignants itinérants assurent un maillage du territoire ;
- Pour le 2^d degré, une UPE2A est implantée dans tous collèges depuis la rentrée 2017 (22 collèges). Une UPE2A a été implantée en lycée à la rentrée 2019.

Descriptif du poste :

Sous l'autorité de la responsable du CASNAV, conseillère technique du Recteur, le directeur-coordonnateur assure la direction du centre et sa gestion administrative, ainsi que la coordination pédagogique et fonctionnelle de l'équipe de chargés de mission. Il est chargé de la mise en œuvre de la politique académique en matière de scolarisation des nouveaux arrivants et de la formation des personnels concernés.

Missions du poste :

Mission de direction :

- Aide au pilotage : Définir, concevoir et faire évoluer dans le cadre du projet académique 2020-2023 les stratégies du CASNAV, en lien avec la responsable académique et les mettre en œuvre ;
- Gérer les questions opérationnelles nécessaires au fonctionnement du CASNAV et des UPE2A avec les autres services du Rectorat (Division des personnels, services informatiques, Dafpen, Division des moyens, des affaires financières)
 - Assurer la mise en cohérence des moyens avec les besoins et leur suivi ;
- Organiser le recrutement des enseignants FLS et des chargés de mission du CASNAV dans un contexte de turn-over important ;
- Encadrer les chargés de mission du CASNAV et les autres membres de l'équipe (secrétaire, agent d'accueil).

Mission de coordination :

- Management de l'équipe du CASNAV : répartition des dossiers, organisation du travail, réflexion sur l'évolution des missions et de l'organisation ;
- Accueil, Positionnement, scolarisation et suivi et accompagnement des élèves nouvellement arrivés ;
- Aide à la scolarisation des jeunes arrivants ou à leur prise en charge dans le cadre de dispositifs alternatifs ;
- Animation du réseau des enseignants FLS 1^{er} et 2^d degré ;
- Elaboration et mise en œuvre du Plan Académique de Formation en lien avec la Dafpen ;
- Elaboration de tableaux de bord de suivi (effectifs, enseignants, organisation de la prise en charge, formations) ;
- Constitution et entretien d'un vivier d'enseignants et d'intervenants ayant une certification FLS, un diplôme de FLE ou une habilitation Delf ;
- Accompagnement à l'expertise des enseignants FLS ;
- Organisation du Delf scolaire pour les EANA et pour les jeunes en attente de scolarisation pris en charge par les associations ;
- Acquisitions ou conseils d'acquisitions pour le centre de ressource du CASNAV, les établissements ou les circonscriptions, veille scientifique ;
- Développement de partenariats universitaires pour établir des liens entre la recherche et l'action du CASNAV, participation au projet Recolang piloté par l'Université du Mans autour des langues premières et du bilinguisme ;
- Définition annuelle des actions en direction des associations partenaires (formation, suivi des jeunes, projets artistiques et culturels) ;
- Gestion et organisation du dispositif Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants (OEPRE) en lien avec les services du Rectorat (DAF, Drajes et PVS), la DEETS et la Politique de la Ville. Développement des liens avec les autres dispositifs associatifs de la parentalité et de l'alphabétisation, développement des alliances éducatives ;
- Coopération et médiation avec les différents partenaires associatifs et institutionnels dans les domaines culturels, linguistiques, sociaux et éducatifs permettant une meilleure inclusion des jeunes arrivants ou le développement des compétences langagières.

Connaissances et compétences requises :

Capacité d'animation, d'impulsion et de représentation ;
Sens de la posture institutionnelle et loyauté ;
Capacités à rendre compte et à respecter les règles de confidentialité ;
Connaissance du système éducatif et de ses missions, en particulier des circulaires régissant l'accueil et la scolarisation des enfants migrants ;
Connaissances indispensables en didactique et méthodologie du FLE/FLS ;
Expérience d'enseignement dans le système éducatif, dans un dispositif UPE2A ou FLS vivement souhaité ;
Expérience avérée en enseignement du FLE/FLS ;
Expérience en tant que formateur ou en ingénierie de formation ;
Maîtrise des outils bureautiques ;
Capacité à utiliser les Tice pour l'enseignement et la formation ;
Capacités rédactionnelles et de communication ;
Aptitude à travailler en équipe et en réseau et à manager une équipe dans un esprit de culture commune ;
Sens relationnel ;
Disponibilité et réactivité.

Profil attendu et certifications requises :

Enseignant du 1^{er} ou 2^d degré ou autre personnel titulaire, justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS et ayant déjà une expérience dans l'enseignement du FLE/FLS. Une expérience dans l'encadrement d'équipe est vivement souhaitée.